

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE **SAINT-GUILLAUME**



Le Vercors recèle une grande variété d'écosystèmes accueillant de nombreuses espèces méridionales, montagnardes et continentales. Cette exceptionnelle richesse est menacée par les activités humaines (18 % des espèces ont disparu et 78 % des habitats sont dans un état de conservation défavorable selon l'Observatoire national de la biodiversité, OFB) et doit être protégée.

Depuis septembre 2021, 38 communes du massif sont engagées dans l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) porté et animé par le Parc naturel régional du Vercors avec le soutien de France relance et de l'Office français de la biodiversité. L'objectif est d'améliorer la connaissance sur la biodiversité dans un travail participatif avec les habitants volontaires et sensibiliser à ses enjeux pour mieux la préserver.

Depuis 2021, environ 400 temps de rencontre¹, plus de 123 000 données faune et flore, plus de 3 600 observations participatives saisies, 24 classes scolaires impliquées et aussi de belles découvertes et même déjà quelques actions concrètes avec la création de plusieurs mares !

Je remercie très chaleureusement la LPO et FLAVIA APE, associations partenaires, ainsi que toutes les associations naturalistes locales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles qui ont œuvré à ce projet fédérateur. Un grand merci aussi aux volontaires en service civique et stagiaires pour leurs contributions et leur investissement enthousiaste.

Je suis convaincu que les graines d'émerveillement semées au long du projet pour la magnifique biodiversité du Vercors et de ses piémonts contribueront grandement à sa préservation !



Jacques Adenot, président du Parc naturel régional du Vercors

1. réunions/ateliers/sorties/animations/conférences



Illustration : Boris Transinne

La « biodiversité », en voici un joli mot ! On l'entend souvent ici ou là à la radio, à la télévision, dans des slogans, dans les journaux, mais sait-on vraiment ce que cela signifie ?... La biodiversité, c'est la diversité du vivant ! Ce sont toutes ces espèces qui nous accompagnent et nous entourent, qui composent les écosystèmes et nos paysages du quotidien. Ces espèces qu'on trouve belles le plus souvent, même si quelques unes peuvent sembler hostiles, nuisibles, voire même « inutiles »...

...mais les connaissons-nous vraiment ces espèces sauvages ? Connaissons-nous tous les services qu'elles nous rendent gratuitement ? Que mangerions-nous si plus aucun pollinisateur n'était là pour féconder les fleurs et assurer la production des fruits et des légumes ? Savons nous que les chauve-souris sont de grandes prédatrices de moustiques ? Et que les crapauds consomment de nombreuses limaces qui nuisent au potager ?

Aujourd'hui, malgré les crises économiques et géopolitiques que nous traversons, il est fondamental de s'intéresser à notre biodiversité, de mieux la connaître pour mieux la protéger car il en va également de la survie de notre espèce humaine. C'est bien là l'objectif premier de cet Atlas de la Biodiversité de Saint-Guillaume ! Identifier ces espèces pour protéger leurs habitats constitue la première étape cruciale à la préservation durable de ce patrimoine naturel exceptionnel qu'est celui de notre commune, et que nos enfants doivent encore pouvoir avoir la chance de découvrir !

Je salue ici très sincèrement la démarche novatrice et le travail extraordinaire du Parc Naturel Régional du Vercors qui a proposé, porté et soutenu ce projet d'ABC. Merci spécialement aux jeunes en service civique pour les heures passées sur le terrain, les dizaines d'animations de sensibilisation proposées, les nombreuses réunions parfois tard le soir, l'explication patiente pour l'utilisation des outils collaboratifs. C'est ce travail de grande qualité qui a permis la rédaction de ce bel ouvrage qui restera une référence pour notre commune, une première pierre à l'édifice de conservation de notre biodiversité communale !

Hervé Coffre, 2ème adjoint au maire de Saint-Guillaume en charge de l'environnement



SOMMAIRE

Présentation du projet ABC	4
Présentation du secteur et de la commune	6
Les milieux et habitats naturels	8
Les milieux ouverts	10
Damier de la Succise	12
Les milieux humides	13
Triton crêté	13
Les milieux à fortes activités anthropiques	16
Les milieux boisés	18
Pic épeiche	20
Les continuités écologiques et la Trame Verte et Bleue	21
La trame des milieux forestiers	22
La trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude	22
La trame des milieux ouverts d'altitude	23
La trame des milieux humides	23
La trame des pelouses sèches	24
La trame des milieux rocheux	24
La trame noire	25
Espèces animales et végétales	26
L'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors	27
Carte des espèces à enjeux	28
Carte des habitats à enjeux	30
Plan d'actions	31

PRÉSENTATION DU PROJET ABC VERCORS

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a pour intention d'agir contre l'érosion de la biodiversité à l'échelle du Parc naturel régional du Vercors. Il s'agit d'une démarche volontaire, menée à l'échelle des 38 communes avec un triple objectif :

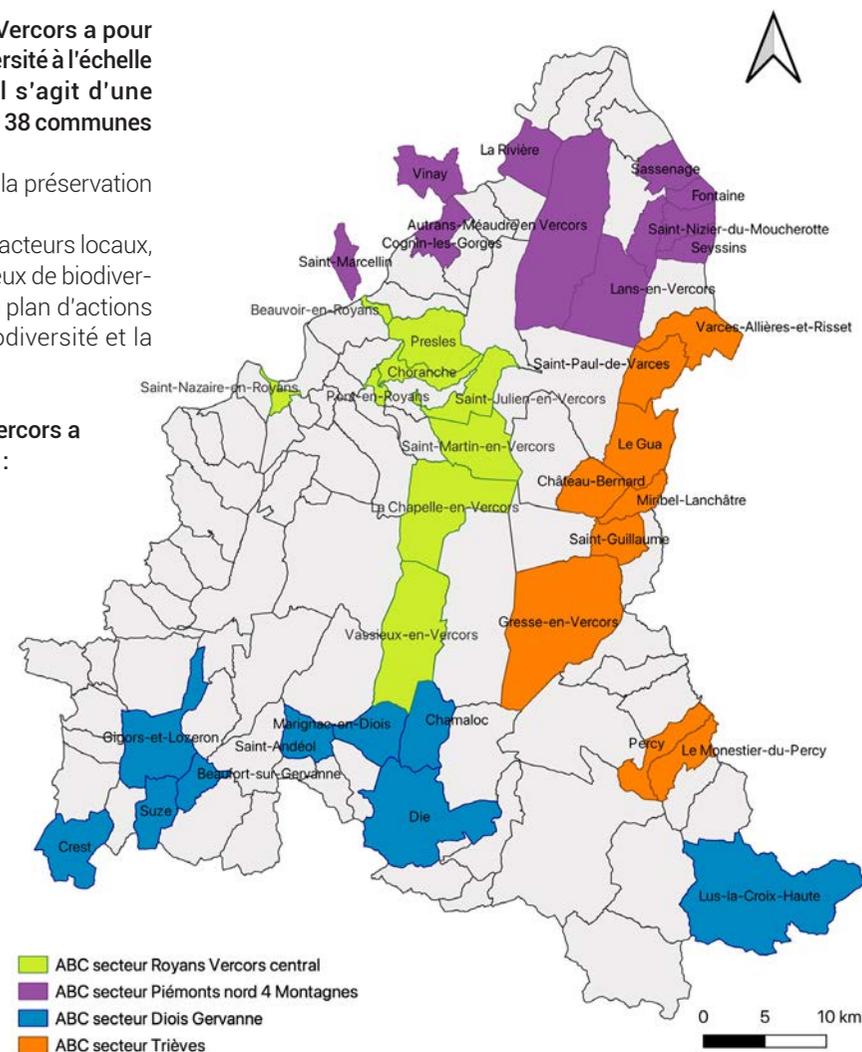
- acquérir de la connaissance pour assurer la préservation de la biodiversité,
- sensibiliser et mobiliser les citoyens et les acteurs locaux,
- et partager une vision stratégique des enjeux de biodiversité sur le territoire avec la définition d'un plan d'actions communal pour agir en faveur de la biodiversité et la préserver.

L'Atlas de la biodiversité communale du Vercors a étudié plus spécifiquement 4 thématiques :

- les insectes pollinisateurs,
- les chauves-souris,
- les zones humides,
- les arbres remarquables et les haies.

Cette démarche s'organise en 3 volets :

- scientifique (avec des inventaires naturalistes conduits par des experts),
- participatif (avec des observations et inventaires réalisés par les habitants),
- sensibilisation (avec des sorties, des animations, des conférences, un programme scolaire, des affiches et flyers...).



Source : Parc naturel régional du Vercors

GOUVERNANCE

38 GROUPES ABC

- 1 par commune
- 1 à plusieurs réunion(s) par an (adaptation sur mesure)

Composés d'habitants, d'élus et agent du Parc du Vercors



4 COMITÉS DE PILOTAGE PAR SECTEUR Piémont Nord-Quatre-Montagnes, Trièves, Royans-Vercors central, Diois-Gervanne

- 2 réunions par an

Composés d'élus et de 1 ou 2 représentants d'habitants et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



1 COMITÉ DE PILOTAGE GLOBAL pour les 38 communes réunies

- 1 réunion par an

Composé d'élus et techniciens de communes et de communautés de communes et agent(s) et élu(s) du Parc du Vercors



OBJECTIFS

- Choisir des thèmes d'animations, de sorties
- Participer aux inventaires participatifs
- Diffuser l'information « ABC »
- Définir, avec le Parc, le plan d'actions « biodiversité » communal
- Rendre compte de l'état d'avancement du projet (volets scientifique, participatif, éducation)
- Mutualisation et réflexion sur le projet
- État d'avancement et bilan sur le projet
- Co-construction
- Prise de décision

ANIMATIONS « ABC »



Photo : Hervé Corfne

Sur les deux ans d'ABC de Saint-Guillaume, plusieurs animations et réunions notamment sur l'utilisation des outils participatifs et une animation sur les insectes pollinisateurs ont eu lieu.

Sur les 10 fêtes de la biodiversité du Vercors en 2023, celle de Saint-Guillaume a été mutualisée avec plusieurs communes voisines et a eu lieu à Château-Bernard. Ce fut l'occasion de découvrir les oiseaux par des sorties animées, d'aller à la rencontre des prairies fleuries, d'expérimenter le land art, de découvrir les arbres remarquables, de visionner de beaux films (*Une vie de Grand Rhinolophe*, *Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors*), et de participer à une animation papillons de nuit et chauves-souris.

Le volet participatif

Plusieurs éléments paysagers et naturels à enjeu dont les zones humides et les arbres remarquables de la commune ont été recensés sur l'Observatoire participatif de la biodiversité du Parc naturel régional du Vercors.



Illustration : Benoît Transinne



Photo : PNRV

PRÉSENTATION DU SECTEUR ET DE LA COMMUNE

La commune de Saint-Guillaume fait partie du secteur « Trièves » à l'échelle du Parc du Vercors avec 8 autres communes du projet d'ABC Vercors.

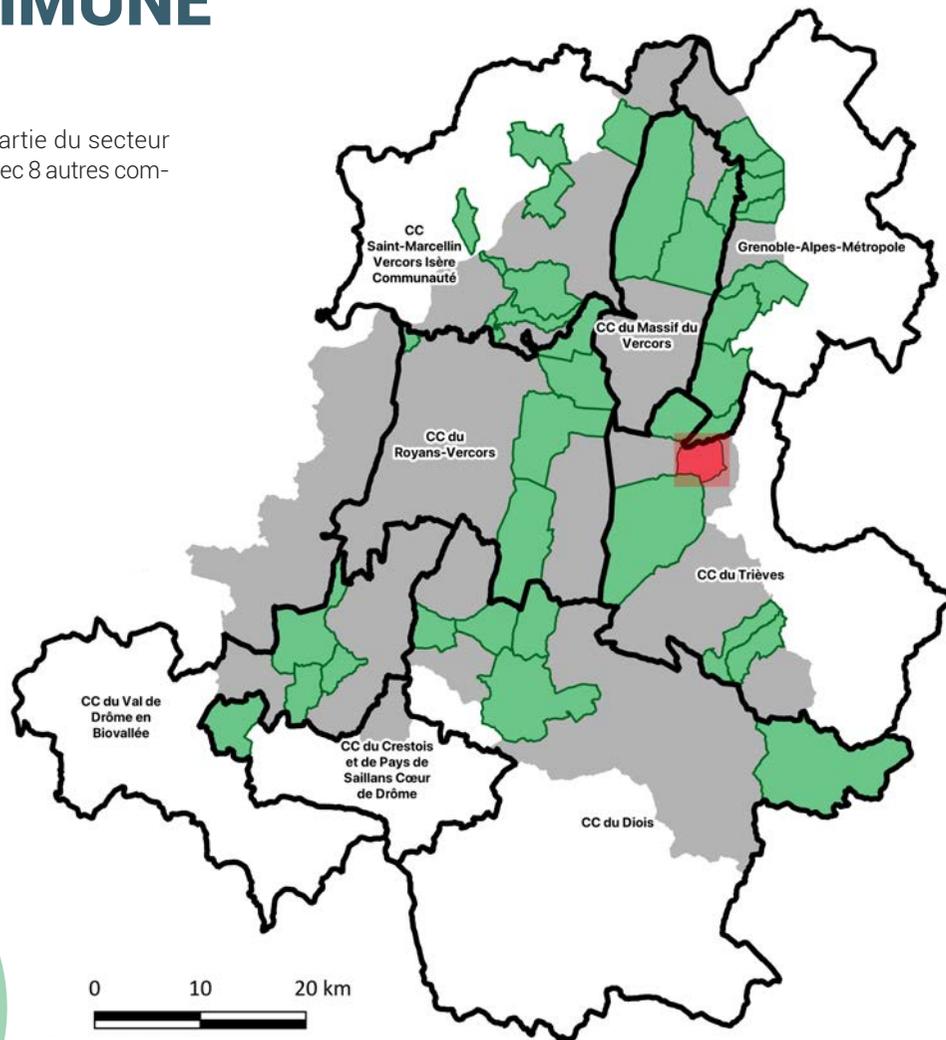
Carte d'identité de Saint-Guillaume

Département : Isère

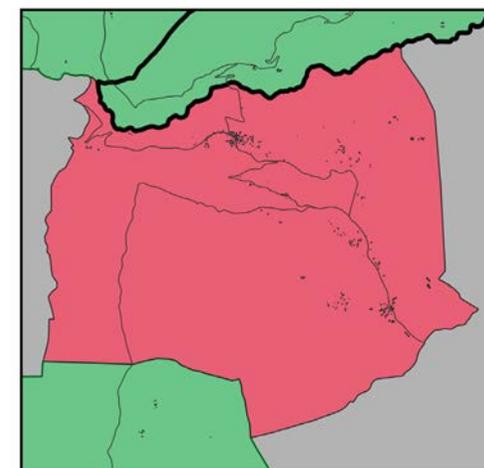
Secteur du Parc du Vercors : Trièves

Superficie : 13,3 km²

Nombre d'habitants : 241



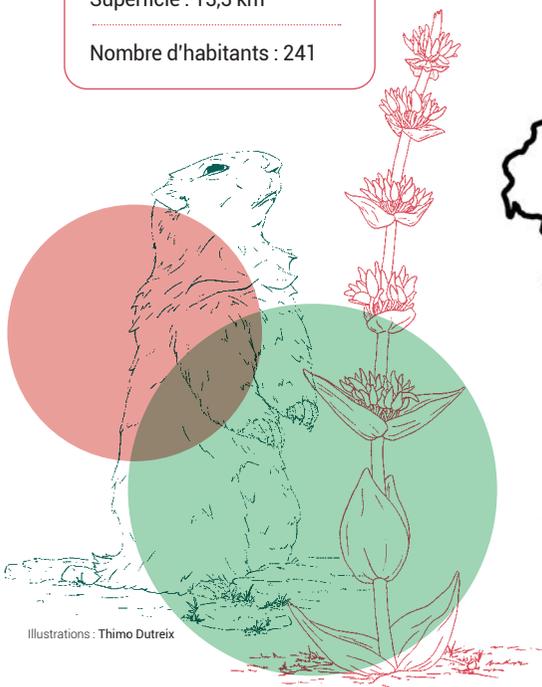
Localisation du Parc naturel régional du Vercors au sein des départements de la Drôme et de l'Isère



0 1 2 km

- Communes du Parc naturel régional du Vercors
- Communautés de communes
- Commune de Saint-Guillaume
- Autres communes de l'ABC
- Bâti
- Routes

Source. Réalisation : Parc naturel régional du Vercors (2023)
Délimitations administratives, bâti, routes : BD TOPO 38, et BD TOPO 26 (IGN).



Illustrations : Thimo Dutreix



Photo: Heine Coffre

LES MILIEUX ET HABITATS NATURELS

Cette carte illustre tous les milieux ou habitats naturels ou semi-naturels de la commune de Saint-Guillaume, identifiés et classés par type de milieu en typologie EUNIS. Il s'agit d'une référence européenne basée sur une combinaison chiffre et lettre, exemple : E1 : Pelouses sèches.

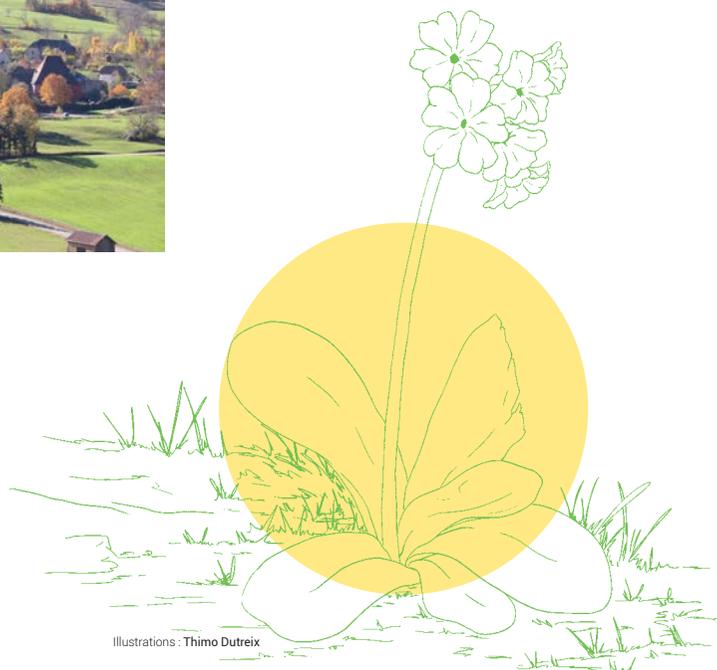


Photo : Hervé Coffre



L'habitat naturel

Un habitat naturel (ou semi-naturel) est une entité écologique homogène qui inclut des espèces et leur milieu. Par exemple, un habitat de prairie de fauché ou un habitat forestier. Les habitats naturels sont classés en classification EUNIS.



Illustrations : Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D1 = Tourbières hautes et tourbières de couverture
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages

G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G4 = Formations mixtes d'espèces caducifoliées et de conifères
- G5 = Forêts de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

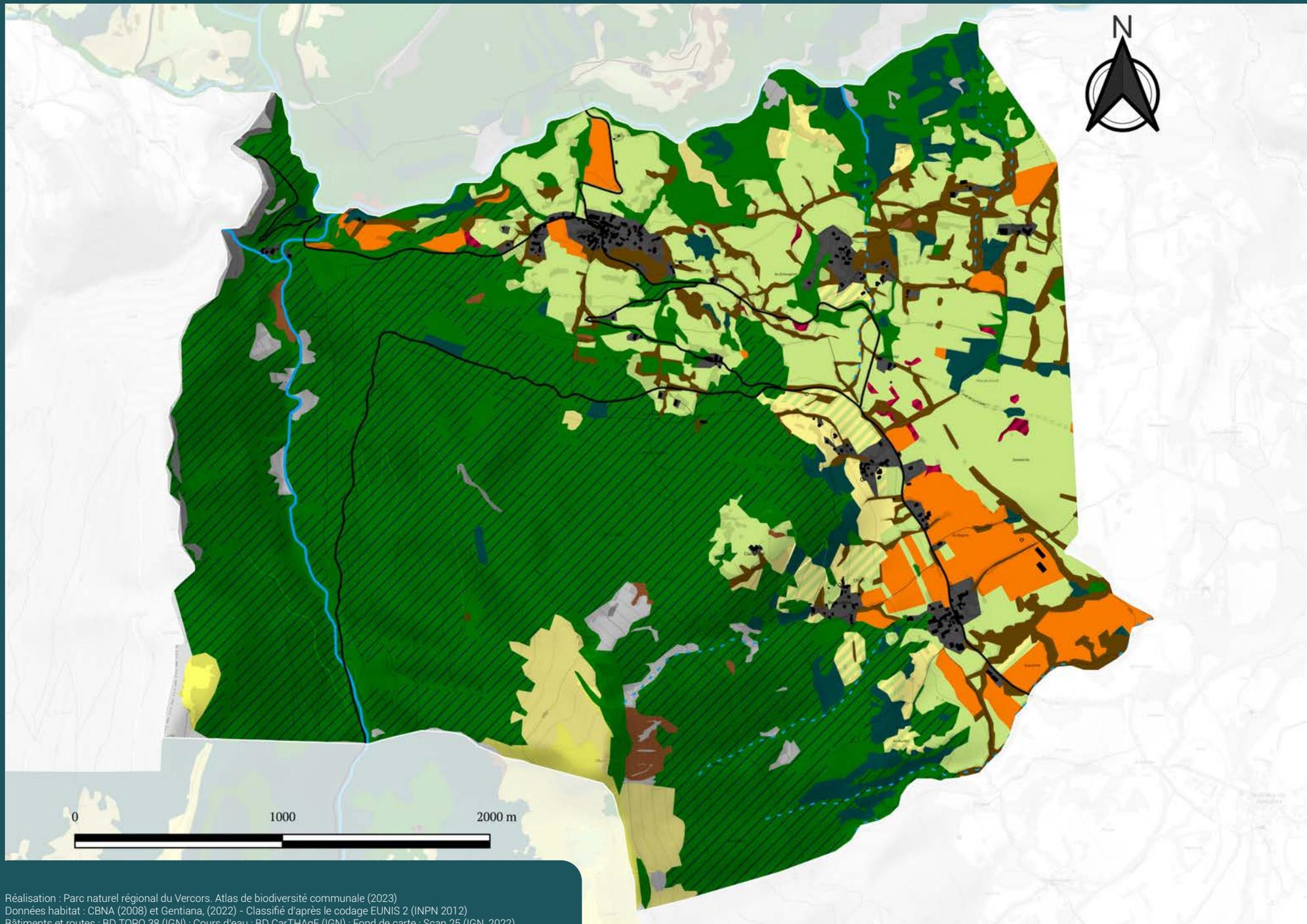
- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

- I1 = Cultures et jardins maraîchers

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment
- J1 = Bâtiments des villes et des villages
- J2 = Constructions à faible densité



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS

PRAIRIES, PELOUSES SÈCHES, BOCAGE, FOURRÉS, HAIES, CULTURES, MILIEUX ROCHEUX



Cultures, prairies ou alpages de montagne, les milieux ouverts sont très diversifiés. Les parties basses du Vercors sont des régions bocagères, favorables à des espèces comme la chouette Chevêche d'Athéna ou les chauves-souris, ainsi que pour les orchidées qui font la renommée du massif.

Sur les plateaux de moyennes altitudes, les prés de fauche et de pâturage favorisent la présence des oiseaux de prairies, des campagnols, des renards, des belettes ou des rapaces.



La prairie mésique et les pelouses sèches

- Une **prairie mésique** est une prairie à l'humidité moyenne, c'est-à-dire intermédiaire entre le niveau xérique (sec) et hydrique (humide).
- Les **pelouses sèches** sont des prairies d'herbes basses essentiellement composées de plantes vivaces de hauteur moyenne (20 cm) et de graminées. Elles se développent sur des sols peu épais, pauvres en nutriments et relativement secs. On les trouve souvent sur des surfaces en pente, où l'eau ne peut stagner et où elles bénéficient d'un éclairage intense.

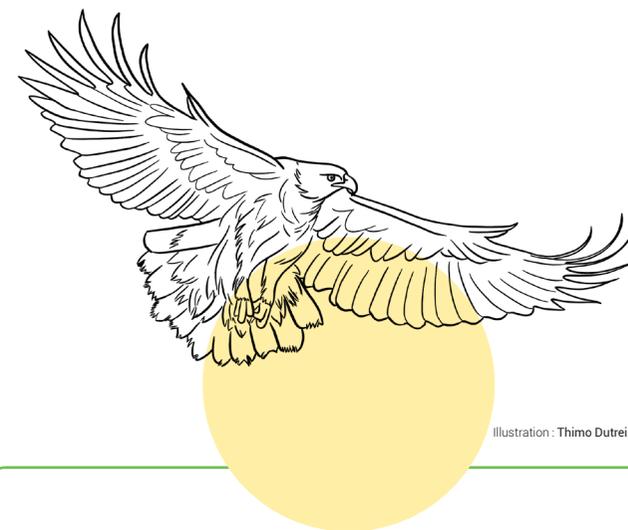


Illustration : Thimo Dutreix

E - PRAIRIES

- E1 = Pelouses sèches
- E1 = Pelouses sèches
- E2 = Prairies mésiques
- E2 = Prairies mésiques
- E4 = Pelouses alpines et subalpines

F - LANDES, FOURRÉS ET TOUNDRAS

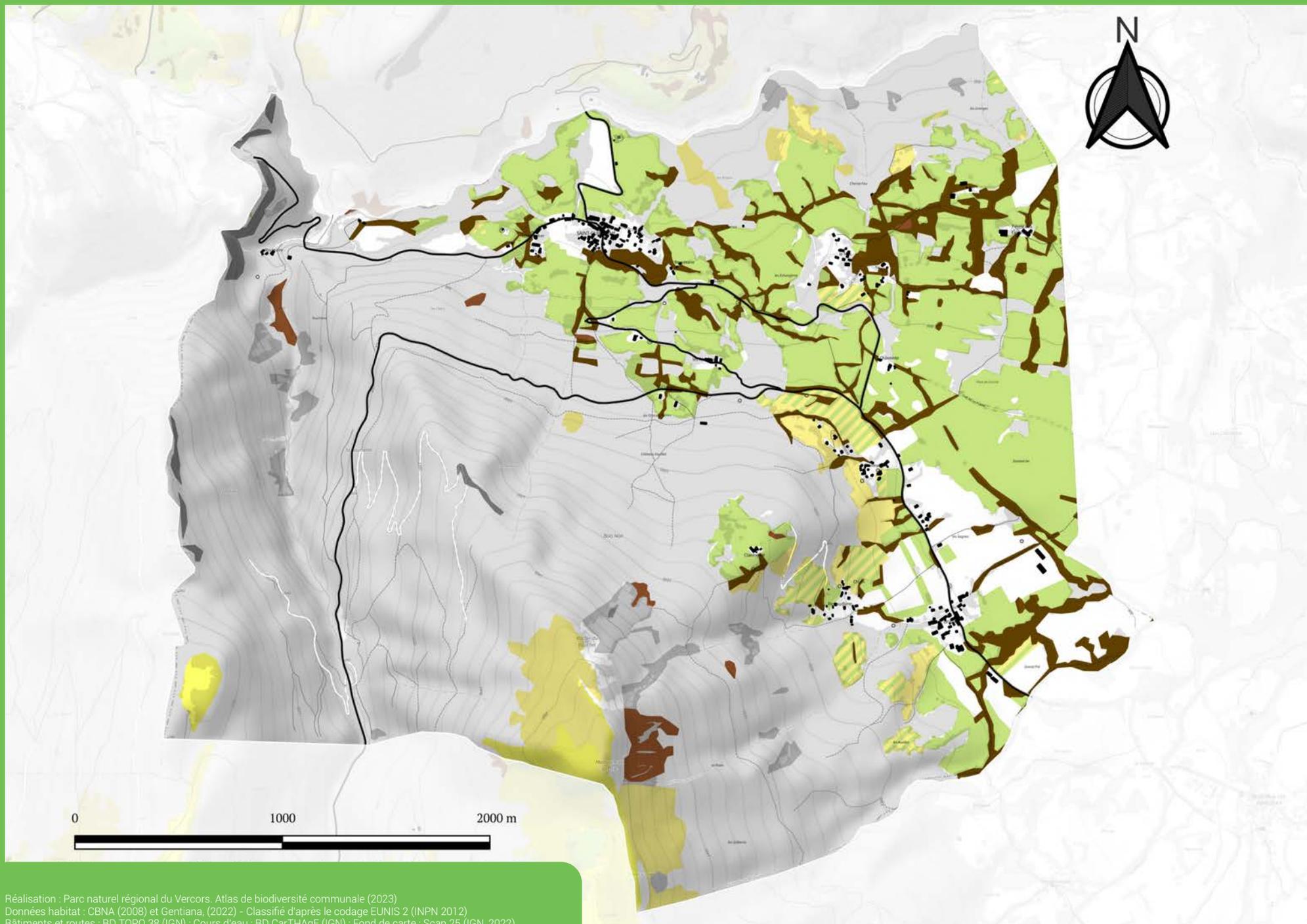
- F3 = Fourrés tempérés et méditerranéo-montagnards
- X10 = Bocages

H - HABITATS SANS VÉGÉTATION OU À VÉGÉTATION CLAIRSEMÉE

- H2 = Éboulis
- H3 = Falaises continentales, pavements rocheux et affleurements rocheux

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX OUVERTS



Illustration: Boris Transinne

Les milieux rocheux sont omniprésents dans un massif calcaire comme le Vercors : lapiaz, éboulis, rochers, rocailles, falaises et grottes sont la marque de fabrique des paysages d'ici. En falaise, l'absence d'humus, les contrastes thermiques, la sécheresse et le vent permettent seulement à quelques plantes et arbustes, particulièrement adaptés, de s'y développer : lichens, joubardes, genévrier... C'est également le lieu privilégié de nidification pour les oiseaux rupestres (Faucon pèlerin, Vautours fauves, Aigles royaux...) mais aussi pour certaines espèces de chauves-souris.



Un carré pour la biodiversité ?

Il s'agit de garder un espace enherbé pendant toute une saison de végétation, sans intervenir, c'est-à-dire sans tondre, sans apporter d'engrais ni de pesticides. Cela doit permettre à la flore de se développer naturellement et aux espèces animales qui y sont liées, de s'installer, formant ainsi un petit écosystème, paradis des fleurs sauvages, des abeilles et des papillons.

DAMIER DE LA SUCCISE

Euphydryas aurinia

Espèce protégée en France et sur liste rouge en Rhône-Alpes



Photo: Yann Baillet

Description

Papillon de couleur fauve orangé et noir sur le dessus. Le dessous présente un motif avec des damiers clairs sur fond orangé. Son envergure est de 36 - 40 mm

Période de vol

3 ou 4 semaines entre avril et mai en fonction de l'altitude, la latitude et du type de milieu.

Biologie

Le Damier de la Succise réalise un cycle par an. Les mâles sortent de leur chrysalides quelques jours avant les femelles. L'accouplement a lieu rapidement après l'éclosion des femelles et dure entre 4 et 6 heures. La femelle pond plusieurs centaines d'œufs sur le dessous des feuilles des plantes hôtes (Succise des prés, Scabieuse colombarie ou Knautie des champs en fonction de la sous-espèce).

Écologie

Ce papillon rare et original se rencontre dans des prairies humides, riches et fraîches, ou des tourbières. Une colonie ne se développe que sur un effectif important de plantes hôtes.

Menaces actuelles

L'assèchement des zones humides causé par l'urbanisation et certaines pratiques agricoles, comme le drainage, est la menace principale car elle provoque une fragmentation des habitats du Damier de la Succise et l'isolation des différentes populations. L'amendement des prairies en nitrates, le pâturage ovin ainsi que la fauche pendant le stade larvaire sont aussi néfastes au développement de ce papillon.

LES MILIEUX HUMIDES

Photo : Hervé Coiffre



L'eau est un élément rare dans le Vercors, notamment du fait de la nature karstique du sous-sol. Les milieux humides en sont d'autant plus importants, rares et précieux tant sur le plan patrimonial que pour leur rôle d'éponge. Ce sont des espaces de transition entre la terre et l'eau : fossés humides, rivières et berges, marais, mares, tourbières, vastes réseaux de rivières souterraines... Dans le Vercors, ils se concentrent surtout dans quelques fonds de vallées.



Illustration : Boris Transinne

La présence de l'eau, indispensable à la vie, attire une biodiversité riche et abondante. On y observe aussi une faune et une flore spécifique, comme les tritons, petits amphibiens que l'on peut retrouver dans les mares.

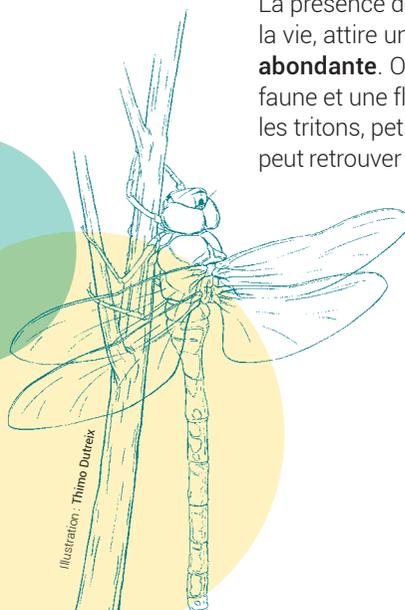


Illustration : Thimo Dutreux



Photo : ENRY Alexis Brocard

TRITON CRÊTÉ

Truturus Cristatus

Espèce protégée

Taille 14 à 15 cm

Description

C'est un grand triton robuste, aux membres massifs et à la queue aussi longue que le corps. De teinte sombre, la peau est légèrement rugueuse ; le ventre est jaunâtre ou orangé avec des taches sombres. Le mâle porte une crête en période nuptiale ce qui lui vaut le surnom de « Dragon des mares ».

Biologie et écologie

Hors période de reproduction, on retrouve le Triton crêté dans des boisements divers, des zones de fourrés et des haies. Il se reproduit dans des zones d'eaux stagnantes souvent de grande taille et peu profondes, avec une végétation abondante et un bon ensoleillement. Les sites de reproduction doivent être exempts de poissons. On le trouve dans des mares, bras morts, étangs,... Grand prédateur, il se nourrit de petits invertébrés aquatiques et de larve.

Menaces actuelles

Disparition de ses habitats : abandon, drainage, assèchement des mares, arrachage des haies et bosquets proches des points d'eau.

LES MILIEUX HUMIDES

Les milieux humides sont également importants pour **leurs fonctions naturelles** : ils fournissent de l'eau et des ressources pour plantes et animaux, permettent de dépolluer l'eau, de la **stocker** (effet éponge) et ainsi de **limiter les inondations** (gestion des crues) et de la restituer par la suite, luttant également contre les sécheresses.

À l'échelle des **206 208 hectares** du Parc du Vercors, il existe **3 000 hectares de zones humides** (soit 1,5 % de la superficie totale). Ce qui place ces milieux comme enjeux prioritaires par leur rareté, leur fragilité et leurs fonctions essentielles à l'équilibre de nos écosystèmes.

Nous avons une forte responsabilité vis-à-vis de la préservation de ces milieux à forts enjeux.



Les tourbières et les prairies humides

Les **tourbières** sont des terrains en permanence gorgés d'eau, où l'absence d'oxygène empêche la vie de champignons et bactéries. Il n'y a donc pas de décomposition des végétaux morts (feuilles tombées, herbes...) qui s'accumulent sur le sol. Cette matière végétale morte agrégée est appelée « tourbe », dans laquelle on retrouve des traces végétales très anciennes (pollens...) qui permettent aux scientifiques de connaître l'évolution de la végétation du site dans le temps. Une tourbière accumule 0,2 à 1 mm de tourbe par an, et certaines font jusqu'à 10 m d'épaisseur ! Elles hébergent des plantes rares, adaptées à ces conditions humides et pauvres en nutriments.

Les tourbières participent au cycle de l'eau en retenant l'eau de pluie et de ruissellement, en la restituant peu à peu au sol ou aux rivières (soutien d'étiage).

La commune abrite sur son territoire un milieu humide rare et fragile : **la tuffière**. Cet habitat méconnu caractérisé par des cascades végétalisées, se forme par le dépôt du calcaire présent dans l'eau. Ces dépôts « pétrifient » les mousses et débris de végétaux et forment une roche poreuse nommée tuf.

Les tuffières abritent une faune et une flore spécialisées (mousses, plantes vasculaires, odonates et amphibiens), qui nécessitent une humidité élevée et un écoulement d'eau permanent.



Photo: Didier Sisti



Photo: Florian Barrot



Illustration : Boris Transinne

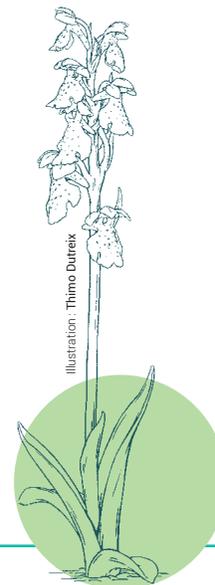


Illustration : Thimo Dutreix

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

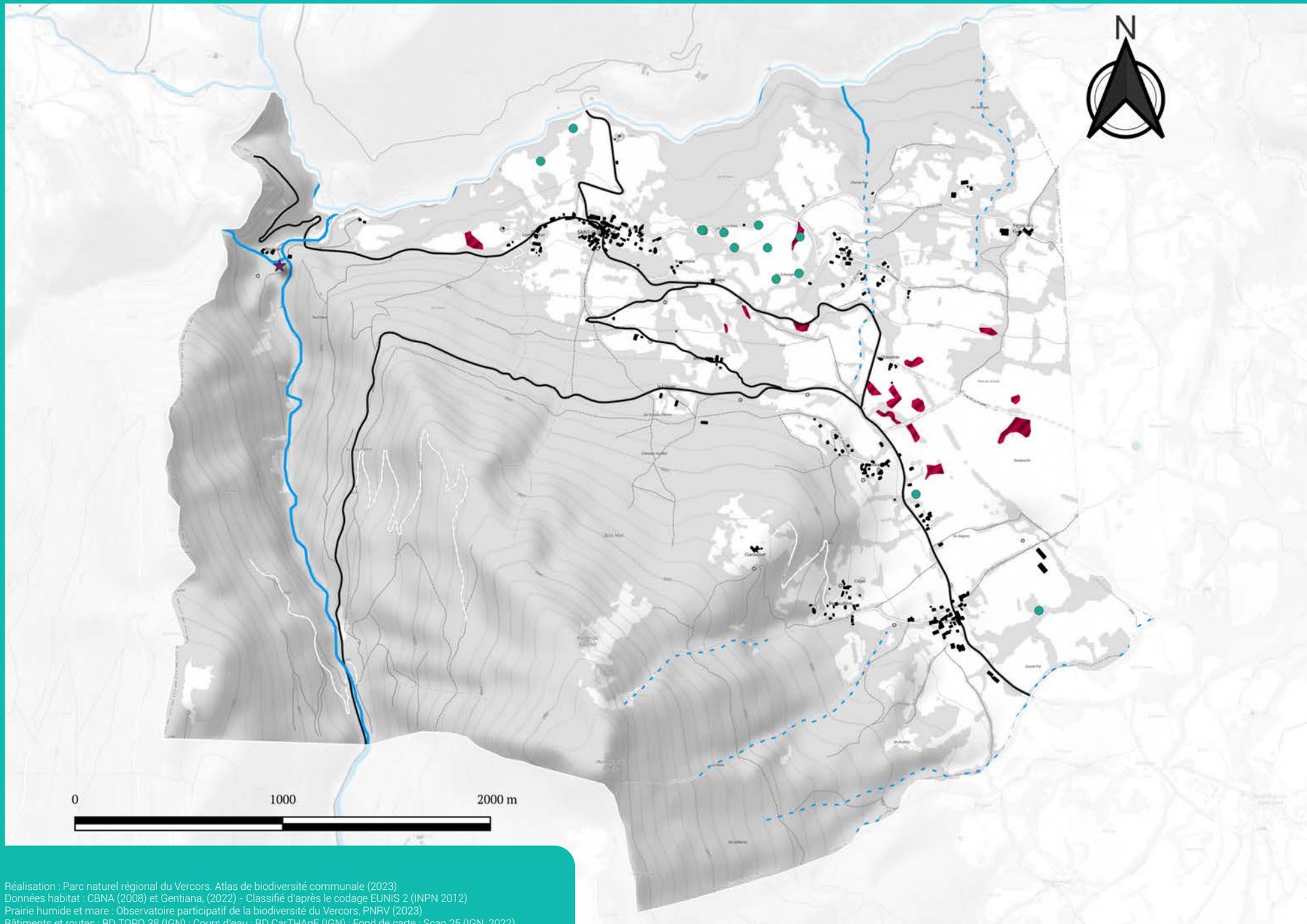
- Mare
- ★ Tuffière
- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

D - TOURBIÈRES HAUTES ET BAS-MARAIS

- D1 = Tourbières hautes et tourbières de couverture
- D4 = Bas-marais riches en bases et tourbières des sources calcaires

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Prairie humide et mare : Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors, PNRV (2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX À FORTES ACTIVITÉS ANTHROPIQUES

DES CHAUVES-SOURIS SONT PRÉSENTES DANS DES COMBLES, UNE CAVE...

Récupérer le guano :

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

UNE CHAUVÉ-SOURIS EST RENTRÉE DANS L'HABITATION...

Faciliter sa sortie :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).



Photo : Lucile Beguin

ADAPTER LE CALENDRIER DES TRAVAUX...

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice. Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Entretien des toitures



Aménagement des combles



Traitement des charpentes



Jointoiment et recrépissage



— Travaux possibles — Travaux à éviter — Travaux impossibles



Qu'est-ce que le guano ?

Il s'agit des crottes des chauves-souris, elles ont la forme d'un grain de riz et sont inodores, non corrosives, friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes). Le guano tombe de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. C'est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !



Acquérir ou fabriquer un nichoir (ou gîte à chauves-souris) adapté : toutes les informations sur le site internet de la LPO.



Illustration : Boris Transimie

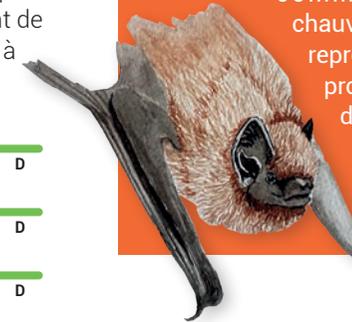
Les chauves-souris dans le massif du Vercors

29 espèces ont été répertoriées sur les 36 identifiées en Métropole, preuve de la richesse de nos milieux naturels. Vous pourrez croiser le Murin à oreilles échanquées, le Grand rhinolophe, la Barbastelle, et spécimen courant en Europe : la Pipistrelle commune.

Dotée d'un solide appétit, la chauve-souris peut absorber jusqu'à la moitié de son poids en insectes nocturnes, dont certains peuvent être considérés comme nuisibles. Toutes les chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hivernation sont protégés en France. Tout acte de destruction des individus ou de leurs habitats est passible de 3 ans d'emprisonnement et 150 000€ d'amende.



Illustrations : Samuelle Ulrich



I - HABITATS AGRICOLES, HORTICOLES ET DOMESTIQUES

I1 = Cultures et jardins maraichers

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

— Routes départementales ou intercommunales

■ Bâtiment

J1 = Bâtiments des villes et des villages

J2 = Constructions à faible densité

CHIROPTÈRES RECENSÉS

via l'observatoire participatif de la biodiversité du Parc du Vercors



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Recensement chiroptères : PNRV (2023) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

LES MILIEUX BOISÉS

FORÊTS, LISIÈRES FORESTIÈRES, BOISEMENTS ET ARBRES REMARQUABLES

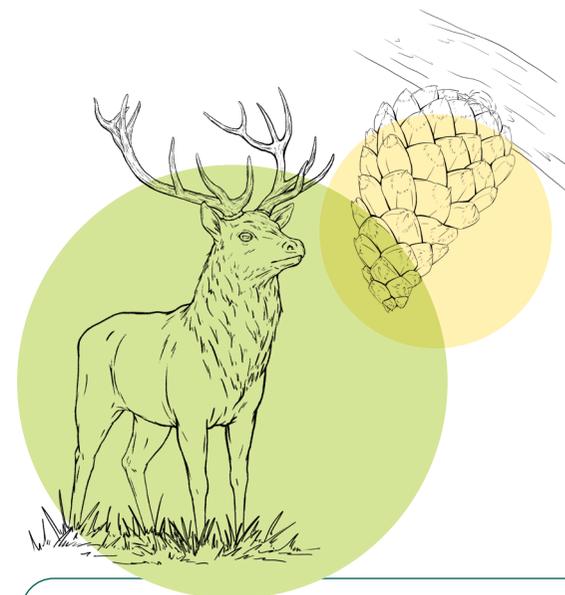
Les forêts du Vercors changent avec l'altitude et la latitude. Dans les premières pentes du massif, à l'**étage collinéen**, on retrouve surtout la **chênaie pubescente** accompagnées du Pin sylvestre, du Pin noir d'Autriche, du Buis commun et du Genévrier commun, un habitat propice à de nombreuses orchidées et à la nidification d'oiseaux méridionaux tels que le Circaète Jean-le-Blanc.

À l'**étage montagnard**, le plus important du Vercors, ce sont les **hêtraies-sapinières** : les plus productives sur le plan sylvicole... et donc les plus modifiées par l'Homme. Ici vivent des ongulés forestiers (cerfs, chevreuils, sangliers), des Pics noirs, Gélinittes des bois, Chouettes de Tengmalm, et de nombreuses chauves-souris forestières.

La forêt, lorsqu'elle est mature, est un véritable **refuge de biodiversité**. Les **vieux boisements** – vierges de coupe depuis la fin du XIX^e siècle – sont repérables à certaines caractéristiques : des arbres morts au sol et sur pied, la présence de nombreux micro-habitats (trous de pics, cavités, écorces décollées...), toutes les classes d'âge des arbres représentées, et la présence d'arbres de très gros diamètre.

Ces vieilles forêts accueillent une multitude d'espèces inféodées à cette maturité, des chauves-souris aux pics en passant par les champignons et les insectes spécialisés dans la décomposition du bois.

Le Parc naturel régional du Vercors travaille à mieux connaître ces forêts dans l'objectif de les préserver. **Un inventaire participatif des « arbres remarquables »** est proposé pour inciter les habitants à collaborer à la connaissance de ces richesses du Vercors.



G - BOISEMENTS, FORÊTS ET AUTRES HABITATS BOISÉS

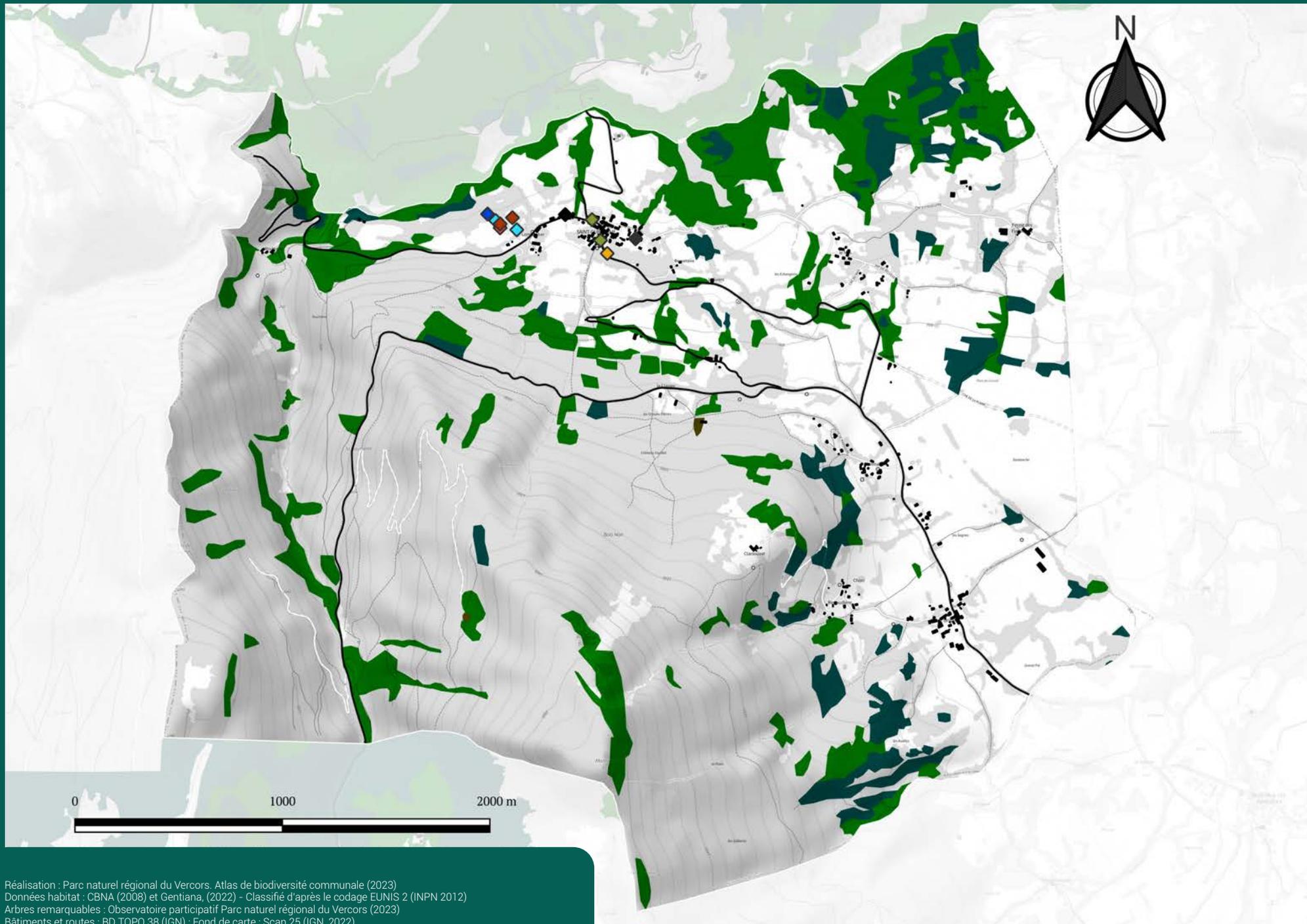
- G1 = Forêts de feuillus caducifoliés
- G3 = Forêts de conifères
- G5 = Alignements d'arbres et petits bois anthropiques, stades initiaux de boisements

J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment

12 ARBRES REMARQUABLES RECENSÉS

- Tilleul (2)
- Saule (1)
- Hêtre (1)
- Epicéa (2)
- Noyer (2)
- Pommier (1)
- Autre (1)
- Arbre non identifié (2)



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données habitat : CBNA (2008) et Gentiana, (2022) - Classifié d'après le codage EUNIS 2 (INPN 2012)
Arbres remarquables : Observatoire participatif Parc naturel régional du Vercors (2023)
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)



Photo : Fabian Da Costa



Le bois mort n'est pas un déchet

Le bois en décomposition constitue un réservoir de nutriments qui maintient la fertilité du sol forestier. Il représente également une source de nourriture directe pour de nombreux organismes, champignons ou insectes. Ces derniers viennent nourrir à leur tour nombre d'animaux (oiseaux, mammifères, reptiles...).



Photo : Ruettsch-Guillaume

PIC ÉPEICHE

Dendrocopos major

Espèce protégée

Description

D'une longueur d'une vingtaine de centimètres, l'envergure du Pic épeiche peut atteindre jusqu'à 39 cm. Le Pic épeiche présente un plumage à dominance noir et blanc. Sur les parties supérieures noires contrastent deux tâches blanches. Le mâle peut être distingué de la femelle par la tâche rouge qu'il possède sur la nuque.

Écologie et habitat

Le Pic épeiche creuse des cavités dans les troncs d'arbres tout au long de l'année, et de manière plus intensive lors de la période de reproduction. Ainsi même si les tambourinements de 10 à 16 coups par

seconde sont audible toute l'année, il le sont particulièrement lors de la période de reproduction car émis avec une intensité plus forte.

Certaines cavités sont utilisées comme abris et d'autres pour nicher. L'excavation complète peut durer jusqu'à 3 semaines. Les mâles et les femelles participent à la couvaison des 4 à 8 œufs et à l'alimentation des poussins qui sortent de la cavité une quinzaine de jours après l'éclosion.

Le Pic épeiche est omnivore et s'alimente notamment de graines, de fruits et d'invertébrés qu'il chasse dans l'écorce et la couche superficielle du bois. Il peut cercler les arbres pour consommer la sève et attaque occasionnellement les lieux de reproduction d'autres oiseaux. Il est sédentaire mais des déplacements sont observés en hiver.

Menaces

Le Pic épeiche est menacé par la disparition des habitats, la diminution des grands massifs forestiers et la coupe des vieux arbres.



Illustration : Boris Transinne

LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE

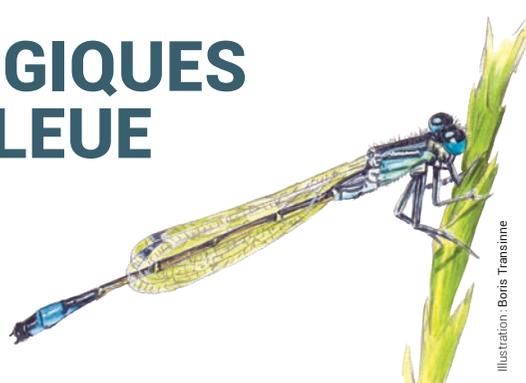
QUE SONT LES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES ET LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB) ?

Il s'agit d'un outil d'aménagement du territoire et d'aide à la décision qui contribue à enrayer la perte de biodiversité en maintenant et restaurant les continuités écologiques du territoire tout en prenant en compte les activités humaines.

Les continuités écologiques sont des réseaux d'échanges constitués de réservoirs de biodiversité et de corridors écologiques.

Les réservoirs de biodiversité sont des milieux naturels riches en biodiversité où les espèces effectuent tout ou partie de leur cycle de vie.

Les corridors écologiques constituent les voies naturelles par lesquelles les espèces se déplacent entre les réservoirs de biodiversité.



Comment identifie-t-on des continuités écologiques ?

Le choix de la méthode a été décidé avec l'appui du conseil scientifique du Parc naturel régional du Vercors. Basée sur des outils cartographiques et une occupation du sol fine, la « perméabilité » des milieux pour les espèces est modélisée puis interprétées. Cette cartographie au 1/25^e est mise à disposition des communes et intercommunalités, notamment dans le but d'être intégrée dans les documents d'urbanisme.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les milieux naturels et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques. Ils peuvent être dégradés par les changements climatiques, les « zones de conflits » notamment induites par les aménagements ou les fréquentations liées à la diversification touristique (urbanisation diffuse, infrastructures routières,...), les obstacles à l'écoulement des eaux, ou encore les modifications de pratiques agricoles (intensification de certaines surfaces et abandon d'autres surfaces). Cela peut entraîner une perturbation de la tranquillité des espèces, qui est essentielle à préserver sur le Vercors.

LA TRAME VERTE ET BLEUE, UN OUTIL D'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ET D'AIDE À LA DÉCISION

Objectif : enrayer la perte de biodiversité, maintenir et restaurer les **continuités écologiques** (réseaux d'échange), en prenant en compte les **activités humaines**.

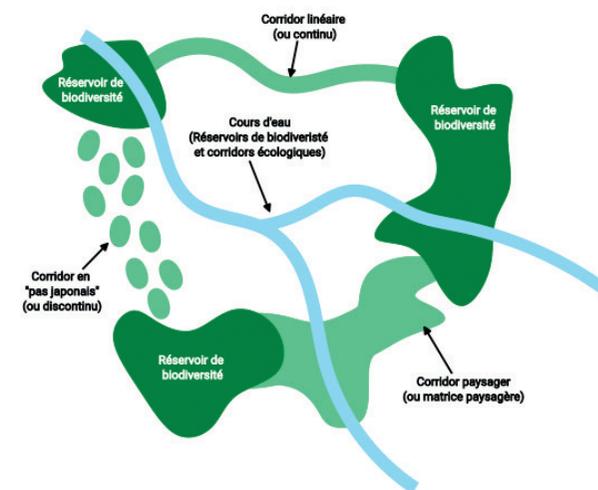
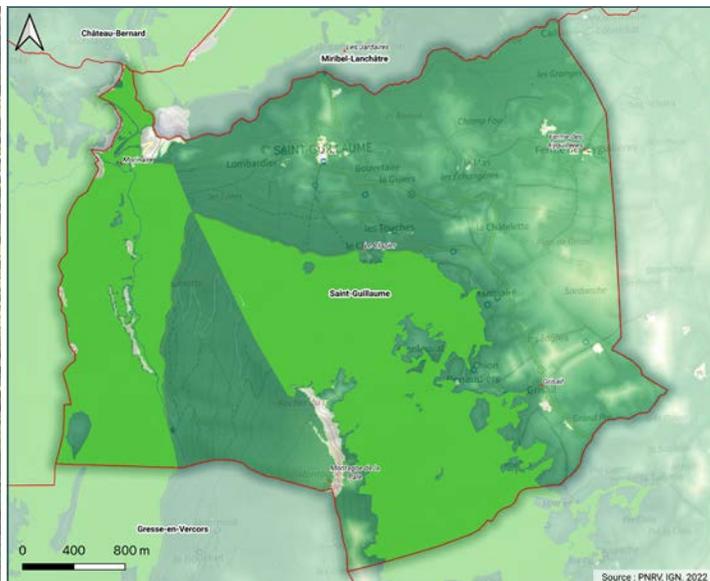


Photo : PNRV



LA TRAME DES MILIEUX FORESTIERS

La forêt est un élément essentiel des paysages du Vercors. Avec une superficie de 139 000 ha à l'échelle du Parc, elle couvre plus de 70 % du territoire. Cette forêt est très diversifiée en raison d'un important gradient d'altitude, de la multitude des expositions et des sols. Cette trame présente un enjeu majeur pour les liaisons à une échelle communale, intercommunale et extra-massif.

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS DE BASSE ET MOYENNE ALTITUDE

La mosaïque d'habitats de milieux ouverts collinéens et montagnards, inférieure à 1 400 mètres, est très intéressante pour un grand nombre d'espèces (micromammifères, avifaune prairiale, flore messicole...) et pour les insectes pollinisateurs. En effet, pour assurer le « gîte » et le « couvert » à ces derniers, certains habitats sont importants : pelouse, prairie, lande et fourré arbustif, en mosaïque et sur des distances relativement proches d'un réseau de haies et de lisières forestières.

Pour la commune, l'enjeu de maintien de cette trame, occupant une part importante de son territoire, est majeur. En particulier, ces contreforts Est du Vercors jouent un rôle important pour la circulation des espèces sur un axe Nord-Sud. Notamment, une flore d'affinités méditerranéennes, « remontant » du bassin méditerranéen vers les pré-Alpes du Nord, se retrouve dans ces milieux.

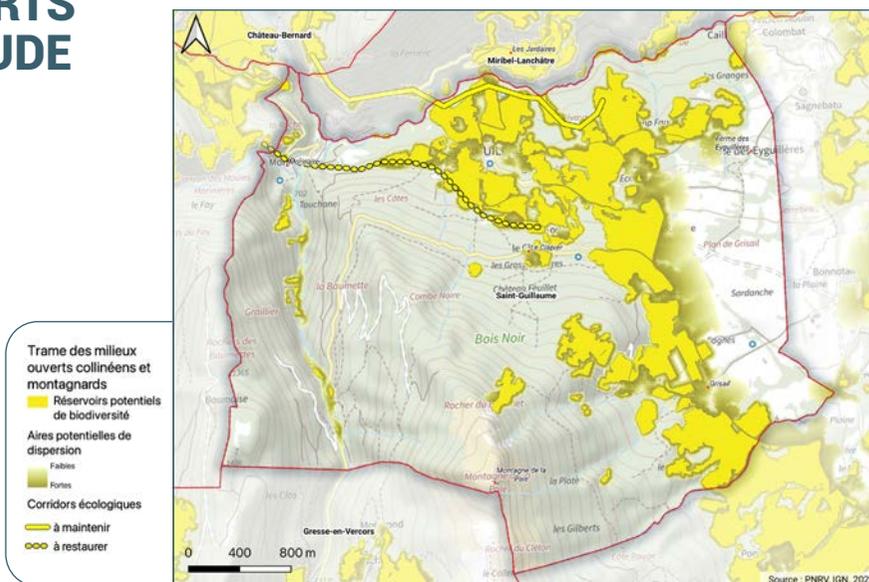


Photo : Grégory Laucougary

LA TRAME DES MILIEUX OUVERTS D'ALTITUDE

Le massif du Vercors étant un territoire préalpin marquant la limite d'aire de répartition des milieux ouverts d'altitude, les espèces et habitats qu'il héberge sont particulièrement fragiles, en particulier dans un contexte de changement climatique.

Cette limite a été fixée par les experts du conseil scientifique à 1 400 mètres d'altitude car cela marque, dans le Vercors, la transition entre l'étage montagnard et subalpin pour lesquels la faune et la flore évoluent différemment.

L'enjeu de préservation des milieux ouverts d'altitude est particulièrement fort sur la commune de Saint Guillaume, notamment avec le maintien des zones ouvertes du Serpaton, en connexion probable avec les hauts plateaux du Vercors très proches.

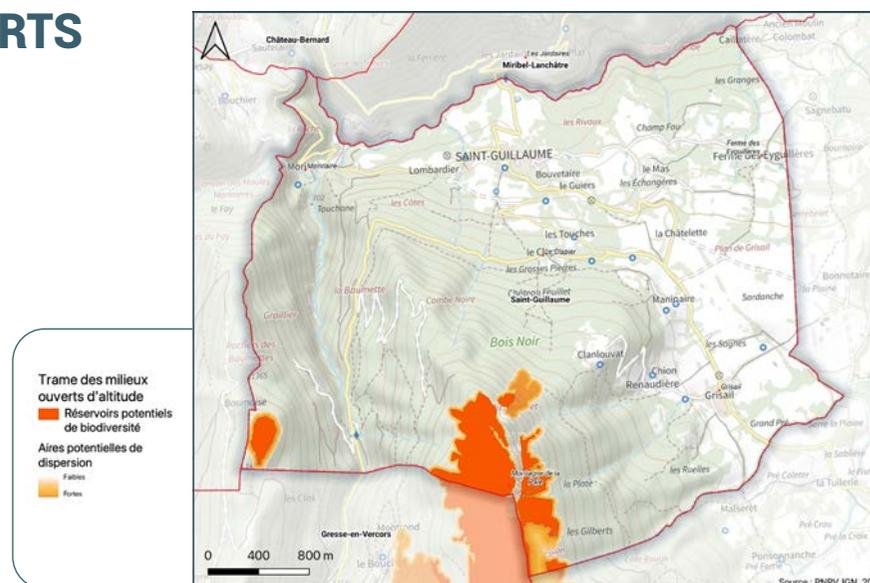


Photo : PNRV

LA TRAME DES MILIEUX HUMIDES

L'eau est un bien rare des massifs calcaires, c'est pourquoi une attention particulière a été portée à l'ensemble de cette trame.

Dans le Vercors, les zones humides sont peu nombreuses.

Aussi, au sein de la commune, les bords de cours d'eau et leur ripisylve, les mares, les prairies humides au niveau de la plaine de Grisail hébergent une biodiversité exceptionnelle et fragile.

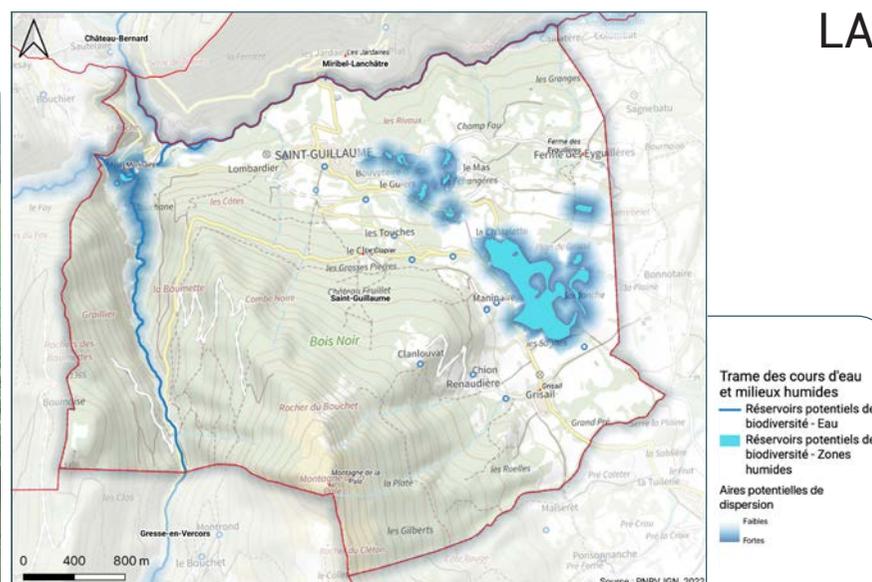
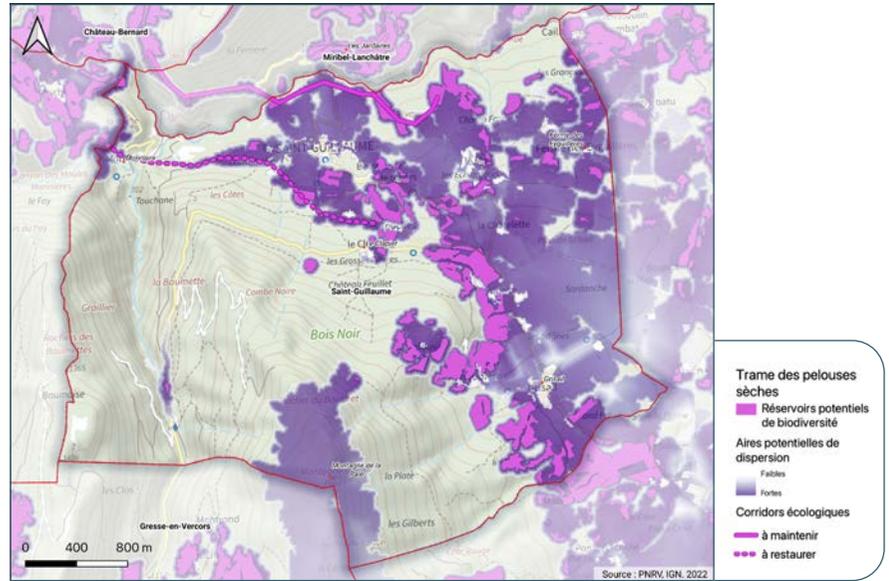


Photo : PNRV / Alain Duplani



LA TRAME DES PELOUSES SÈCHES

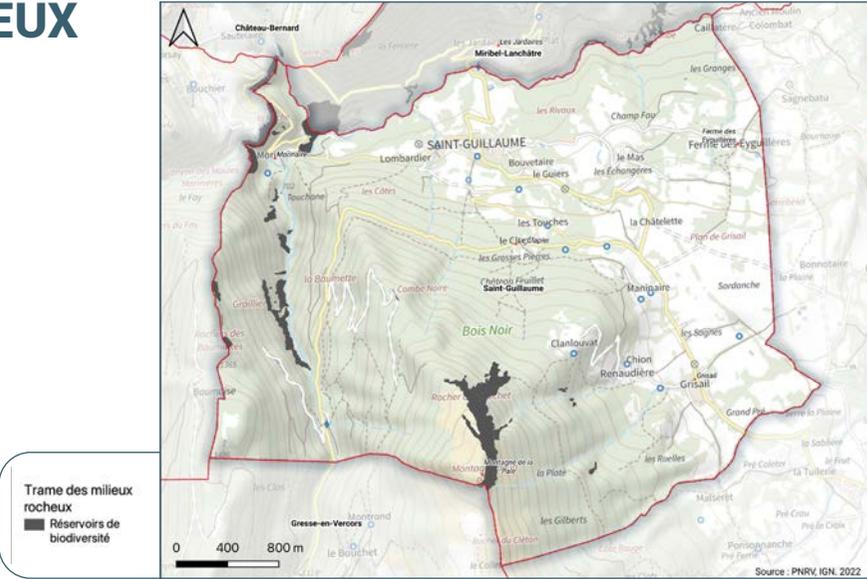
Les milieux de pelouses sèches sont fondamentaux car ils hébergent des espèces à forte influence méridionale et la continuité de ces pelouses permet une remontée de ces espèces plus au nord, via les contreforts du massif. Par ailleurs, ils sont en forte régression du fait de la déprise agricole.

De même que pour la trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude, l'enjeu de maintien de cette trame, occupant une part importante de son territoire, est majeur sur la commune.

LA TRAME DES MILIEUX ROCHEUX

Massif calcaire aux formations rocheuses caractéristiques et omniprésentes, le Vercors porte une grande responsabilité sur la conservation des milieux rocheux et des espèces qu'ils abritent (avifaune rupestre et chauves-souris notamment).

Ces milieux et leurs continuités écologiques sont fondamentaux pour préserver le patrimoine naturel et ses dynamiques.



LA TRAME NOIRE

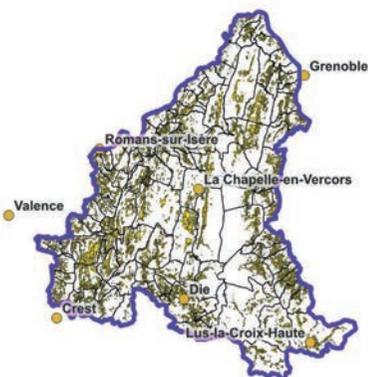
Qu'est-ce que la trame noire ?

Il s'agit de l'ensemble des corridors écologiques caractérisés par une certaine obscurité et empruntés par les espèces nocturnes.

Lorsque nous observons les résultats de la modélisation de la trame noire, basée sur les déplacements des chauves-souris, celle-ci est plus favorable dans le sud du Vercors.

Le nord du Vercors étant schématiquement plus éclairé que le sud, ce résultat était attendu. Nous remarquons que les zones d'entrave aux déplacements de ces espèces sont essentiellement autour des villes et villages, en particulier à Lus-la-Croix-Haute, à Die, au sein du plateau des Quatre-Montagnes et des piémonts Nord.

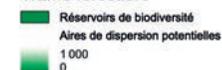
LE JOUR



LA NUIT



Trame forestière



Trame des milieux ouverts de basse et moyenne altitude

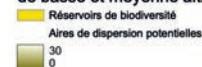


Photo : LPO, Yoann Peyraud

Une chauve-souris peut consommer jusqu'à 3 000 insectes (moustiques, moucherons, petits coléoptères, ...) par nuit.



Photo : Pascal Comte



LE SAVIEZ-VOUS ?

POLLUTION LUMINEUSE ET IMPACT SUR LA BIODIVERSITÉ NOCTURNE

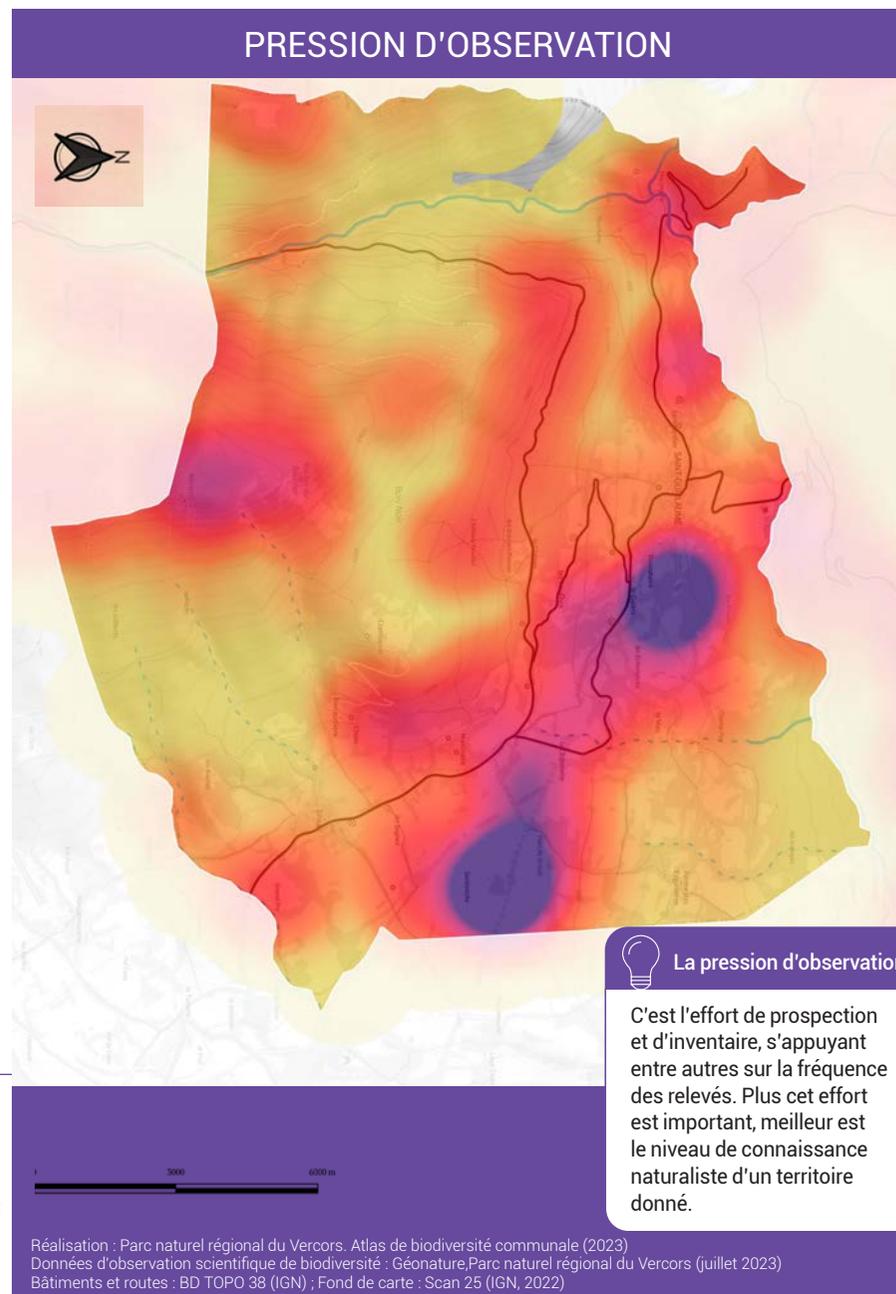
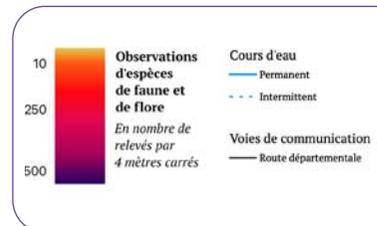
Les éclairages artificiels nocturnes représentent à la fois un impact énergétique et sur l'équilibre des écosystèmes et de la biodiversité.

- Les chauves-souris vont avoir une activité nocturne déréglée, plus tardive. Ce retard pourrait se traduire par un temps de chasse plus restreint ainsi qu'une désynchronisation avec les pics d'activité des insectes dont elles se nourrissent, et donc se répercuter sur l'état des individus (fécondité, survie) voire sur les populations.
- Moitié moins de papillons de nuit sous les lampadaires : voilà ce que met en évidence une étude de terrain publiée par des chercheurs britanniques. Elle confirme qu'à côté du dérèglement climatique et de la perte des habitats, la pollution lumineuse contribue au déclin massif des populations d'insectes, désormais largement documenté.

ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES

Les inventaires scientifiques naturalistes sur la faune et la flore ont permis de réaliser cette carte qui indique le niveau de pression d'observation d'espèces animales et végétales à l'échelle de la commune. Mais il ne s'agit en aucun cas d'une carte représentant le niveau de richesse spécifique (nombre d'espèces dans un milieu) ou le niveau d'enjeu en terme de biodiversité de tel ou tel secteur de la commune. Ce qu'il faut retenir c'est que cette carte rend compte de la proportion des inventaires faunistiques et floristiques. Cette carte permet d'orienter les prochaines prospections afin d'améliorer la connaissance de manière homogène à l'échelle de la commune.

Les localisations de la flore, de la faune dont les papillons, les oiseaux et les chauves-souris (thématiques inventoriées spécifiquement pendant l'ABC Vercors) sont sur l'Atlas BiodiVercors en ligne sur internet : biodiversite.parc-du-vercors.fr



L'OBSERVATOIRE PARTICIPATIF DE LA BIODIVERSITÉ DU VERCORS

LE PROGRAMME DES ZONES HUMIDES

Les zones humides peuvent être des mares, des prairies humides, des tourbières ou des roselières. Elles sont essentielles au fonctionnement des écosystèmes en jouant un rôle de réservoirs de biodiversité.

Leurs fonctions :

- Hydrologique et hydraulique : réservoir d'eau, recharge des nappes phréatiques, rétention des sédiments, rôle d'éponge ;
- Physique et biogéochimique : séquestration du carbone, filtre épurateur naturel de l'eau, rétention des intrants ;
- Biologique et écologique : habitats pour la faune et la flore, connexion entre les espaces naturels.

COMMENT AGIR ?

- Localiser la zone humide sur une carte*
- Répertoire le type de zone humide
- Photographier la zone humide

Ces zones sont de plus en plus menacées et disparaissent de notre territoire du fait de l'urbanisation, de certaines pratiques agricoles (ex : drainage) et du changement climatique.

Aidez-nous à les conserver et à préserver les espèces qui leur sont inféodées : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/2/sites>

LE PROGRAMME DES CHAUVES-SOURIS

Les chauves-souris sont de petits mammifères nocturnes faisant partie de l'ordre des chiroptères. Elles s'installent dans nos constructions qui leur servent de gîte comme les greniers, les caves, les granges, l'arrière de volets...

Leurs rôles :

- Écologique : elles régulent notamment les populations de moustiques ;
- Patrimonial : elles ont un statut d'espèce protégée au niveau national ;
- Agronomique : elles réalisent une lutte biologique contre les nuisibles de la noix ;
- Écologique : elles nous permettent de limiter l'utilisation de produits phytosanitaires.

COMMENT AGIR ?

- Localiser le site de l'observation*
- Dénombrer les individus en cas de colonie
- Photographier les individus sans flash

Les chiroptères sont actuellement menacés par les dérangements liés aux activités humaines. Les éclairages de nuit impactent leur cycle biologique, comme de nombreuses autres espèces.

Aidez-nous à conserver leurs habitats et à maintenir ces populations : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/4/observations>

LE PROGRAMME DES HAIES ET DES ARBRES REMARQUABLES

Les arbres remarquables sont importants pour la biodiversité (faune et flore) car ils constituent des lieux d'accueil pour les oiseaux, les insectes, et les petits mammifères, pour les champignons et les végétaux.

Leurs caractéristiques :

- Valeur singulière : grande taille, diamètre important, arbre têtard, âgé, présence de cavités, de trous de pics ;
- Valeur historique ou culturelle : d'un âge vénérable, revêtant une importance particulière localement, ou planté pour un événement ;
- Valeur esthétique : forme originale...

COMMENT AGIR ?

- Localiser l'arbre sur une carte*
- Identifier l'espèce. L'application mobile Pl@ntNet peut vous aider.
- Caractériser l'arbre (valeurs)
- Photographier l'arbre

Aidez-nous à les recenser et à préserver les espèces qui y habitent : rentrez les données sur l'observatoire participatif de la biodiversité du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/fr/programs/1/sites>

LE PROGRAMME DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont des insectes favorisant la dispersion des graines de pollen entre les fleurs. Ils jouent un rôle primordial dans la reproduction sexuée des végétaux et rendent un grand service écosystémique.

Les ordres :

- Les hyménoptères : abeilles, bourdons, guêpes ;
- Les diptères : mouches, moustiques ;
- Les lépidoptères : papillons de nuit, papillons de jour ;
- Les coléoptères : coccinelles, scarabées, cétaines.

COMMENT AGIR ?

- Choisir une plante en fleur
- Photographier le maximum d'insectes
- Caractériser les conditions d'observation
- Identifier les insectes.

Aidez-nous à les inventorier et à les préserver car ils sont en déclin : rentrez les données sur Spipoll directement ou en passant par l'observatoire du Vercors.



<https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr/>



Zoom sur l'inventaire participatif des plantes, les observations réalisées par les habitants sont en ligne, dans le groupe « ABC Vercors » sur l'application ou site internet Pl@ntNet : <https://identify.plantnet.org/fr/groups/22294492803>



CARTE DES ESPÈCES À ENJEUX PROTÉGÉES ET/OU À STATUT SUR LISTES ROUGES

Il s'agit d'une représentation du nombre d'espèces à enjeux différentes. Les inventaires ne peuvent pas être exhaustifs, mais cette carte nous permet, avec le niveau de connaissance d'aujourd'hui, de visualiser les secteurs où on a recensé un grand nombre d'espèces à enjeux différentes.



Illustration : Boris Transinne



Photo : Hervé Schneider



Photo : Florian Barrot

Quelques espèces remarquables et rares de Saint-Guillaume:

- Damier de la Succise
- Cuivré des marais
- Pipistrelle de Nathusius
- Pipistrelle commune
- Lis martagon
- Orchis pourpre
- Alyte accoucheur
- Grenouille rousse
- Faucon crécerelle
- Aigle royal
- Salamandre tachetée



Photo : Florian Barrot

Qu'est-ce qu'une espèce ou un habitat à enjeu ?

Il s'agit d'une espèce ou d'un habitat remarquable, qui est rare ou protégé(e) ou menacé(e).
Exemple : le Lis martagon est une espèce protégée donc cette espèce représente un enjeu de préservation pour la commune.



Photo : PNRV, Marion Besseyrias

Liste des espèces à enjeux : faune et flore à statuts de protection et/ou de menaces (espèces protégées, espèces inscrites sur listes rouges)

OBSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES

Nombre de différentes espèces remarquables observées par maille de 100 mètres carrés ;

Comprenant les espèces classées :

- liste rouge nationale et liste rouge régionale,
- protection nationale et protection régionale
- directive oiseau et directive habitat

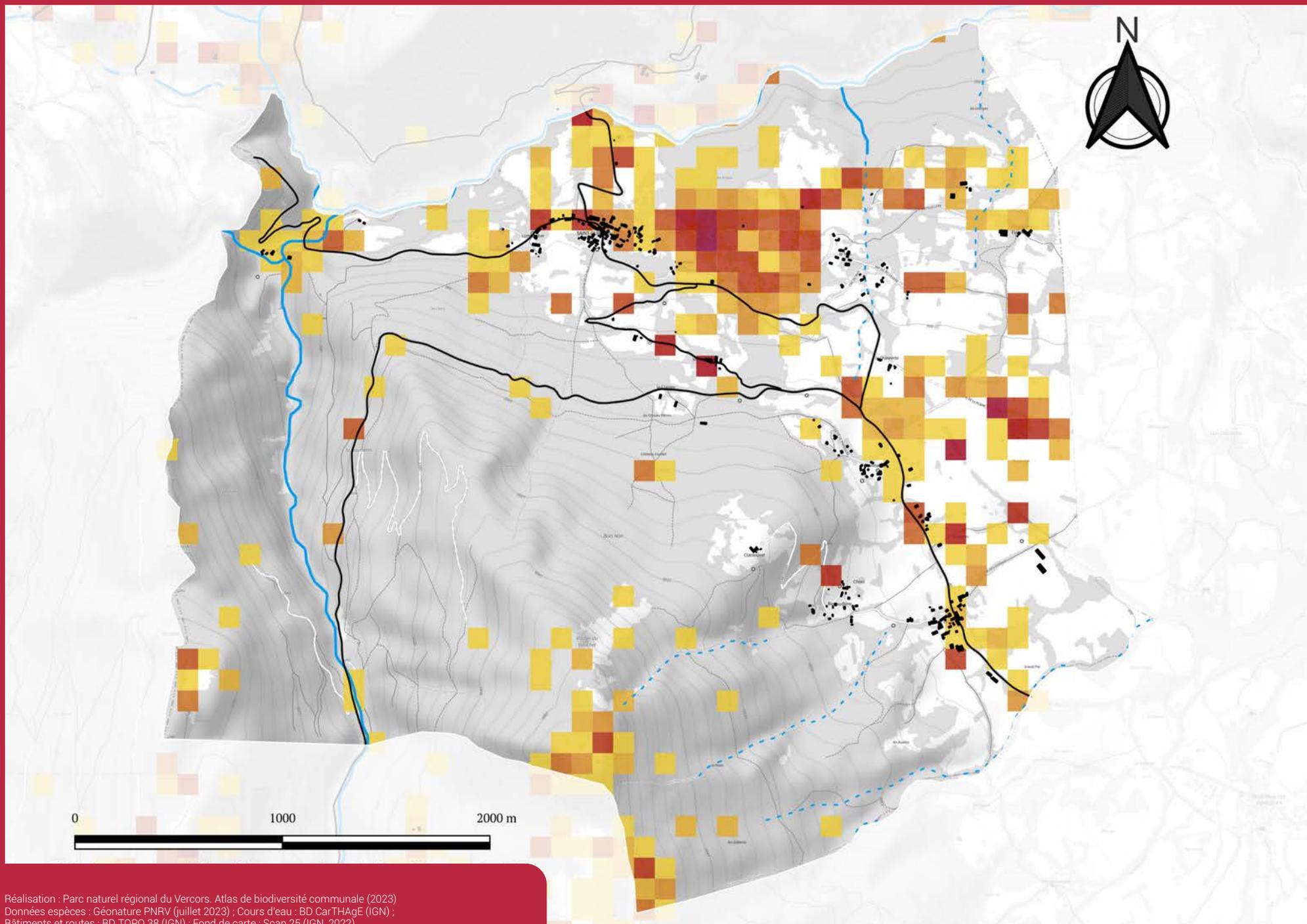
1 - 1	7 - 9
1 - 2	9 - 11
2 - 3	11 - 13
3 - 4	13 - 15
4 - 5	15 - 17
5 - 6	17 - 20
6 - 7	20 - 23

C - EAUX DE SURFACE CONTINENTALES

- Cours d'eau permanent
- - - Cours d'eau intermittent

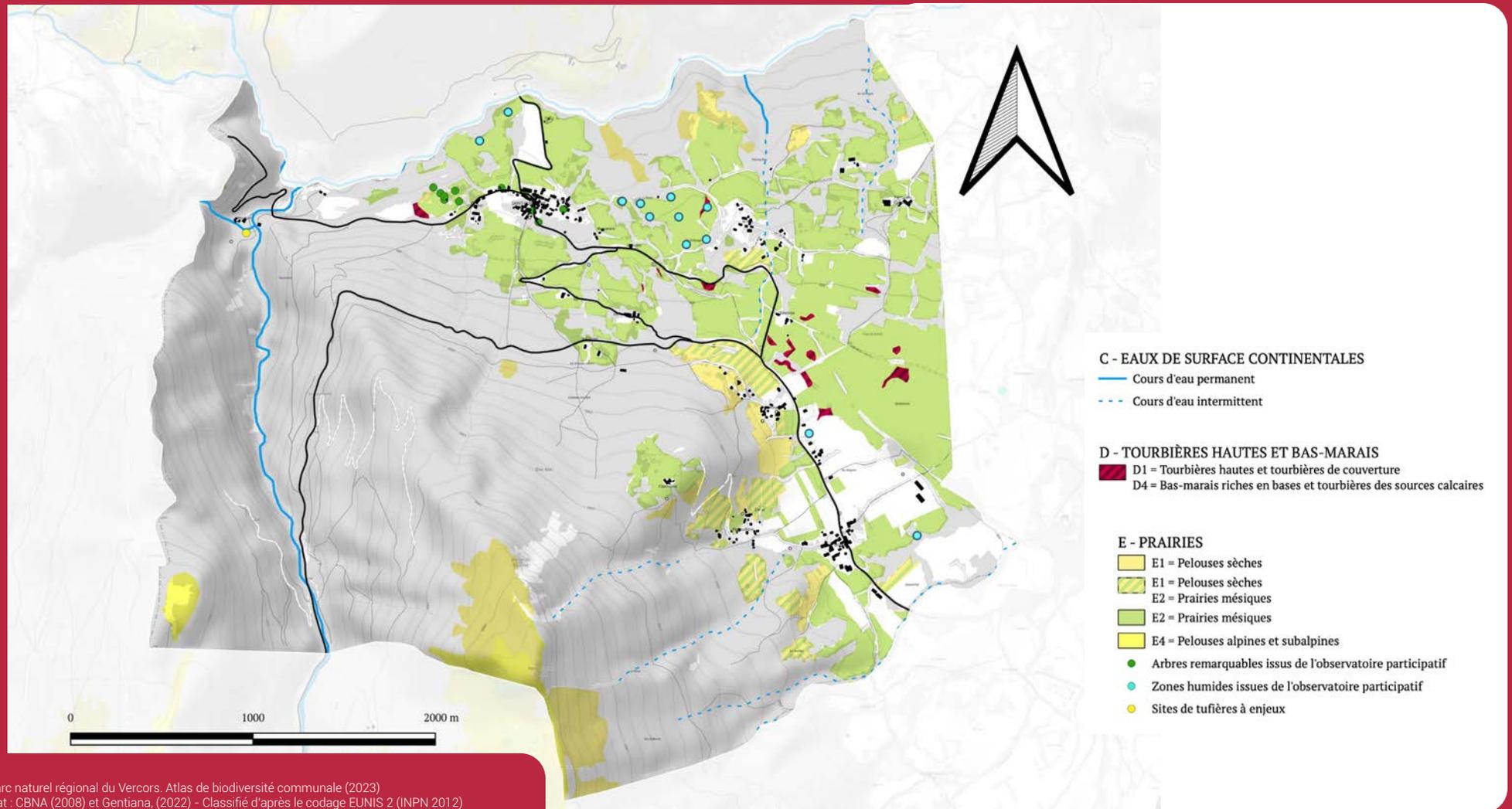
J - ZONES BÂTIES, SITES INDUSTRIELS ET HABITATS ARTIFICIELS

- Routes départementales ou intercommunales
- Bâtiment



Réalisation : Parc naturel régional du Vercors. Atlas de biodiversité communale (2023)
Données espèces : Géonature PNRV (juillet 2023) ; Cours d'eau : BD CarTHAgE (IGN) ;
Bâtiments et routes : BD TOPO 38 (IGN) ; Fond de carte : Scan 25 (IGN, 2022)

CARTE DES HABITATS À ENJEUX



PLAN D' ACTIONS

LES ACTIONS DÉFINIES PAR LE GROUPE LOCAL ABC DE SAINT-GUILLAUME

HAIES & ARBRES REMARQUABLES

- **Sauvegarde des haies et des arbres remarquables** par le biais de l'inclusion dans le prochain PLUI de la commune.
- **Sensibiliser, informer et inciter les habitant.es à inventorier tous les arbres remarquables** ou à cavités se trouvant dans leurs propriétés pour les inclure dans une clause de protection spéciale nommée ORE (Obligation Réelle Environnementale).
- **Donner des conseils de taille** de végétaux aux habitant.es pour favoriser le développement de la biodiversité dans les jardins.

ZONES HUMIDES (ZH)

- **Création de plusieurs mares écologiques sur la plaine de Grisail** pour favoriser l'évolution positive d'espèces à forts enjeux comme le Triton crêté (*Triturus cristatus*), le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) et l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*). Le but étant de créer un grand réseau de mares sur la base des mares déjà existantes.
- **Curage de la mare de Bonnetaire et élimination des poissons** qui s'y trouvent pour favoriser le retour d'espèces à enjeux qui s'y reproduisaient il y a une dizaine d'années : le Triton crêté (*Triturus cristatus*) et l'Alyte accoucheur (*Alytes obstetricans*) notamment.
- Chercher de nouveaux propriétaires de parcelles pour **créer de nouvelles mares écologiques**.

INSECTES POLLINISATEURS

- **Communiquer sur les périodes de tontes** propice à la conservation de la biodiversité dans les jardins.
- Promouvoir la politique «**Un carré pour la biodiversité**».
- **Inventorier et recenser les pollinisateurs** présents sur la commune pour protéger les espèces en déclin.

CHAUVES-SOURIS

- Continuer à prospecter et communiquer sur les **gîtes naturels ou ruraux** (potentiels ou avérés) présents sur la commune.
- Placer un **détecteur passif** à plusieurs endroits stratégiques de la commune, c'est-à-dire sur des intersections de haies ou des milieux regroupant une mosaïque d'habitats, pour regrouper de nouvelles données sur les chiroptères.



POUR ALLER PLUS LOIN...

Les guides de la faune et la flore du Parc du Vercors

Liens internet :

- Site internet du Parc du Vercors : www.parc-du-vercors.fr/biodiversite
- Atlas cartographique de la biodiversité du Parc du Vercors BiodiVercors : <https://biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Observatoire participatif de la biodiversité du Vercors : <https://observatoire-biodiversite.parc-du-vercors.fr>
- Lien Lizmap de la Trame Verte et Bleue : <https://url-r.fr/mvrib>

LE FILM SUR L'ABC VERCORS

Afin d'illustrer tout le travail collectif réalisé mais également pour valoriser la biodiversité exceptionnelle de notre territoire, le Parc naturel régional du Vercors vous propose de découvrir ce court métrage rempli de richesses et d'émotions : **Ensemble, agir pour la biodiversité du Vercors**, Monticola et Wild talks, 13 min., 2023. https://youtu.be/roUtb-VI_n4

L'équipe du Parc naturel régional du Vercors remercie très chaleureusement

toutes les associations naturalistes locales ou régionales, les enseignants, les intervenants, les accompagnateurs et les bénévoles, qui ont œuvré de près ou de loin à la réussite de ce projet fédérateur pour la biodiversité du Vercors.

Un grand merci aux volontaires en service civique et stagiaires qui, durant ces deux années, ont été présents sur chacune des 38 communes auprès des habitants, dans les groupes locaux ou en animations de découverte de la biodiversité mais également lors des inventaires naturalistes. Rémi Abel-Coindoz, Antoine Albisson, Maxime Cartier-Millon, Florence Rocheron, Robin Ricard-Boulieu, Samuelle Ulrich, Lison Rousseau, Florian Barrot, Romane Tromont, Mai Lan Rouillon et Eva Brousset.



Résultats de la Mission Photos

(mai – juillet 2022) :

https://link.infini.fr/mission_photos_abc_vercors

Cartes : Eva Brousset
Photo de couverture : Hervé Coffre
Création graphique : Corinne Tourrasse
Réalisation graphique :
Chrystelle Caton, Marion Besseyrias

